

# En Guyane, les effectifs scolaires progressent depuis 2013

Tous niveaux scolaires confondus, 90 000 élèves fréquentent les écoles, collèges et lycées de l'académie de Guyane à la rentrée 2022. Ces établissements accueillent ainsi 12 146 élèves supplémentaires par rapport à 2013 (+15,6 %). L'académie de Guyane a augmenté sa capacité d'accueil en construisant 29 établissements supplémentaires dans le premier et second degré en 9 ans. Le nombre de diplômés délivrés s'élève à 9 065 en 2022, soit une progression de 26,8 % par rapport à 2013. Par ailleurs, quel que soit le niveau scolaire, la proportion des enfants ayant des parents sans activité professionnelle est élevée en 2022.

À la rentrée 2022, les établissements scolaires de la Guyane accueillent un total de 90 000 élèves hors enseignement supérieur dont 48 246 dans le premier degré, soit 53,6 % de l'effectif total. En neuf ans, 12 146 élèves supplémentaires fréquentent les écoles, collèges et lycées de l'académie, soit une progression de 15,6 % par rapport à 2013. L'augmentation des effectifs est plus prononcée dans le second degré, portée par le privé qui affiche une hausse de 33,5 % de ses effectifs en 9 ans.

## Les effectifs du pré-élémentaire progressent de 21,2 % entre 2013 et 2022

Dans le premier degré, le nombre d'élèves inscrits en élémentaire (CP-CM2) augmente de 5,0 % en 9 ans, plus faiblement que le nombre d'élèves en pré-élémentaire (+21,2 %). Ce dernier niveau scolaire enregistre une augmentation continue de ses effectifs depuis 2018, en lien avec l'instauration de l'instruction obligatoire dès l'âge de 3 ans, en vertu de l'article 11 de la loi « Pour une École de la confiance », à compter de la rentrée 2019 ► **figure 1**. Dans le second degré, la progression des effectifs d'élèves entre 2013 et 2022 (+19,9 %) est essentiellement portée par l'enseignement professionnel (+34,0 %) et l'enseignement général et technologique (+36,3 %).

À la rentrée 2021, 5 306 élèves sont inscrits dans l'enseignement supérieur, soit une augmentation de 58,5 % par rapport à 2013.

## Entre 2013 et 2022, 29 établissements supplémentaires ont été créés en Guyane

À la rentrée 2022, 186 écoles et groupes scolaires dans le premier degré accueillent les élèves de Guyane, soit 22 établissements de plus qu'en 2013 ► **figure 2**. Les écoles primaires représentent la moitié de ces nouveaux établissements, en lien avec

## ► 1. Évolution des effectifs d'élèves, d'étudiants et d'apprentis

Année	en nombre					Évolution 2013-2022 (en %)
	2013	2019	2020	2021	2022	
Pré-élémentaire	15 277	16 169	16 416	17 335	18 513	21,2
CP-CM2	27 951	29 055	29 096	29 448	29 347	5,0
Spécialisé	443	356	114	375	386	-12,9
<b>Total premier degré</b>	<b>43 671</b>	<b>45 580</b>	<b>45 626</b>	<b>47 158</b>	<b>48 246</b>	<b>10,5</b>
Premier cycle	20 433	22 836	23 509	23 453	22 882	12,0
Second cycle professionnel	5 745	6 906	7 065	7 411	7 698	34,0
Second cycle général et technologique	5 567	6 712	7 009	7 244	7 588	36,3
Enseignement adapté du second degré (SEGPA)	1 221	1 192	1 134	1 208	1 371	12,3
<b>Total second degré</b>	<b>32 966</b>	<b>37 646</b>	<b>38 717</b>	<b>39 316</b>	<b>39 539</b>	<b>19,9</b>
<b>Total Formation agricole</b>	<b>553</b>	<b>1 000</b>	<b>1 048</b>	<b>1 190</b>	<b>1 183</b>	<b>114,0</b>
<b>Total Apprentissage</b>	<b>663</b>	<b>733</b>	<b>997</b>	<b>1 030</b>	<b>1 031</b>	<b>55,5</b>
Université	2 520	3 789	3 914	3 890	nd	nd
Formations Post-Bac hébergées dans un Lycée (CPGE, STS, ...)	596	658	854	908	928	55,7
Formations paramédicales	154	237	279	304	304	97,4
Formations Sanitaires et sociales	78	114	123	145	145	85,9
École de commerce	nd	52	63	59	61	nd
<b>Total enseignement supérieur</b>	<b>3 348</b>	<b>4 850</b>	<b>5 233</b>	<b>5 306</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>
<b>Total général hors enseignement supérieur</b>	<b>77 853</b>	<b>84 959</b>	<b>86 388</b>	<b>88 694</b>	<b>89 999</b>	<b>15,6</b>
<b>Total général</b>	<b>81 201</b>	<b>89 809</b>	<b>91 621</b>	<b>94 000</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>

**Champ** : Élèves scolarisés dans les écoles et établissements des secteurs public et privé sous contrat.

**Sources** : MENJ, DEPP – SSA Rectorat de la Guyane, Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

**nd** : non disponible

## ► 2. Évolution du nombre d'établissements du premier degré

Année	en nombre				
	2013	2019	2020	2021	2022
<b>Enseignement public</b>					
Maternelle	46	48	47	49	49
Primaire	52	60	61	61	62
Élémentaire	58	61	61	64	64
<b>Total public</b>	<b>156</b>	<b>169</b>	<b>169</b>	<b>174</b>	<b>175</b>
<b>Enseignement privé</b>					
Primaire	8	9	9	9	9
Élémentaire	0	2	2	2	2
<b>Total privé</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>
<b>Total premier degré</b>	<b>164</b>	<b>180</b>	<b>180</b>	<b>185</b>	<b>186</b>

**Champ** : Écoles des secteurs public et privé sous contrat.

**Sources** : MENJ, DEPP – SSA Rectorat de la Guyane.

l'augmentation des effectifs scolarisés des enfants âgés de 6 à 11 ans (+11,0 % de 2013 à 2020).

Dans le second degré, 54 établissements sont recensés en 2022 soit 7 de plus qu'en 2013 ► **figure 3**. Ainsi, la région comptabilise en 2022 : 37 collèges, 5 lycées généraux et technologiques, 9 lycées polyvalents et 3 lycées professionnels.

## Entre 2013 et 2022, le nombre de diplômés augmente sauf dans la filière CAP

En 2022, le nombre de diplômés délivrés tous niveaux confondus augmente fortement par rapport à 2013 (+26,8 %). Ainsi, 8 742 élèves obtiennent un diplôme de l'enseignement secondaire en Guyane en 2022, soit 1 808 de plus qu'en 2013 ► **figure 4**. Les plus fortes

progressions s'observent au niveau du Brevet (+53,5 %) et du Baccalauréat général (+51,6 %). En revanche, la filière CAP (anciennement CAP-BEP) connaît une diminution du nombre de diplômés (-34,7 % en 9 ans). Cette évolution s'explique essentiellement par la forte diminution des effectifs inscrits dans la filière à partir de 2021 (-53,3 %) suite à la disparition du BEP au profit du baccalauréat professionnel. Néanmoins, cette filière affiche la plus forte évolution du taux de réussite : +8,9 points entre 2013 et 2022.

En parallèle, le taux de redoublement diminue pour toutes les classes du collège. Il a été divisé par trois en neuf ans pour les élèves de sixième (1,4 % en 2022 contre 4,3 % en 2013). Il baisse également pour les autres classes, mais plus modérément. En 2022, le taux de redoublement est de 1,2 % en cinquième, 1,5 % en quatrième et 2,7 % en troisième.

### Pour la moitié des élèves du premier cycle, le parent de référence exerce une activité professionnelle

Parmi les élèves du premier cycle du second degré, 48,8 % sont des enfants dont le parent de référence [définition](#) est sans activité professionnelle [figure 5](#), comme en population générale en Guyane.

Pour les classes de Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), cette part passe à 58,7 %.

Dans le second cycle professionnel, le parent de référence est sans activité professionnelle pour plus de la moitié des élèves (59,9 %) et ouvrier ou employé pour un cinquième (21,0 %). Les enfants dont le parent de référence est cadre ou exerçant une profession libérale (professions intellectuelles supérieures) représentent 1,7 % des effectifs du second cycle professionnel.

Au sein du second cycle général et technologique ces caractéristiques sont moins marquées, mais restent importantes. Ainsi, en première et terminale technologique, 39,7 % des élèves ont un parent de référence sans

### ► 3. Évolution du nombre d'établissements du second degré

Année	en nombre				
	2013	2019	2020	2021	2022
<b>Enseignement public</b>					
Collèges	29	31	31	31	31
Lycées généraux et technologiques	3	3	3	3	3
Lycées Polyvalents	5	8	8	8	8
Lycées Professionnels	5	2	2	2	3
<b>Total public</b>	<b>42</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>45</b>
<b>Enseignement privé</b>					
Collèges	3	5	6	6	6
Lycées généraux		1	1	1	1
Lycées généraux et technologiques	1	1	1	1	1
Lycées Polyvalents	1	1	1	1	1
<b>Total privé</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
<b>Total second degré</b>	<b>47</b>	<b>52</b>	<b>53</b>	<b>53</b>	<b>54</b>

**Champ** : Établissements des secteurs public et privé sous contrat.

**Source** : MENJ, DEPP – SSA Rectorat de la Guyane.

### ► 4. Évolution des diplômes délivrés

Année	en nombre				
	2013	2019	2020	2021	2022
<b>Brevet</b>					
Présents	4 019	5 127	5 792	5 680	5 846
Admis	3 091	3 923	4 883	4 626	4 745
Succès (en %)	76,9	76,5	84,3	81,4	81,2
<b>CAP-BEP</b>					
Présents	2 496	2 828	2 790	1 473	1 429
Admis	1 595	2 090	2 368	1 107	1 041
Succès (en %)	63,9	73,9	84,9	75,2	72,8
<b>Baccalauréat général</b>					
Présents	1 090	1 402	1 522	1 535	1 538
Admis	894	1 182	1 412	1 413	1 355
Succès (en %)	82,0	84,3	92,8	92,1	88,1
<b>Baccalauréat technologique</b>					
Présents	743	789	785	687	743
Admis	577	652	719	592	596
Succès (en %)	77,7	82,6	91,6	86,2	80,2
<b>Baccalauréat professionnel</b>					
Présents	1 180	1 554	1 516	1 596	1 594
Admis	777	1 124	1 311	1 204	1 005
Succès (en %)	65,8	72,3	86,5	75,4	63,0
<b>Total admis</b>	<b>6 934</b>	<b>8 971</b>	<b>10 693</b>	<b>8 942</b>	<b>8 742</b>

**Source** : MENJ, DEPP – SSA Rectorat de la Guyane.

activité professionnelle contre 4,5 % ayant un parent cadre ou exerçant une profession libérale. Ces différences s'estompent en première et terminale générale, où la proportion d'élèves dont le parent de référence est sans activité professionnelle est de 28,6 % alors que 15,1 % des élèves ont un parent cadre ou exerçant une profession libérale.

Ces différences marquées dans le second cycle du second degré sont le reflet de

l'orientation des enfants en fonction de la catégorie socio-professionnelle de leurs parents. En effet, 86,4 % des enfants de cadres sont inscrits dans les filières générale et technologique contre 13,6 % dans la voie professionnelle. Pour les enfants dont le parent de référence est sans activité professionnelle le constat est inverse : 63,6 % sont dans la voie professionnelle et 36,4 % en général et technologique. ●

### ► 5. Élèves du second degré selon la catégorie socio-professionnelle de leurs parents à la rentrée en 2022

Catégorie socio-professionnelle	Premier cycle général (6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> )		Total premier (cycle) y compris SEGPA et ULIS	Seconde générale et technologiques	Première et terminale générales	Première et terminale technologiques	Total Second Cycle Général et technologique	CAP et MC	BAC Pro	ULIS voie professionnelle	Total Second Cycle Professionnel
	ULIS	SEGPA									
Agriculteur exploitant	0,8	1,0	0,4	0,7	1,3	0,9	1,0	0,5	0,6	0,6	0,6
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	4,9	3,1	2,6	4,7	7,4	8,5	7,7	3,3	4,8	2,6	4,2
Cadre, profession intellectuelle supérieure	5,3	1,0	0,9	4,9	9,3	15,1	10,9	0,7	2,3	1,9	1,7
Employé	12,7	7,8	7,5	12,3	19,0	17,9	18,3	8,3	11,6	10,3	10,4
Ouvrier	7,4	7,1	7,9	7,4	10,7	12,3	12,2	10,0	11,0	12,3	10,6
Profession intermédiaire	7,1	4,5	2,3	6,8	11,3	12,2	11,2	2,8	5,4	5,8	4,5
Retraité	0,7	1,1	0,9	0,8	1,4	1,5	1,6	0,5	0,8	1,3	0,7
Sans activité professionnelle	48,0	59,5	58,7	48,8	36,8	28,6	33,8	66,5	56,1	59,4	59,9
Non renseigné	13,1	14,9	18,8	13,5	3,4	2,7	3,3	7,4	7,4	5,8	7,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Champ** : Élèves scolarisés dans les écoles et établissements des secteurs public et privé sous contrat, relevant du ministère de l'Éducation Nationale.

**Source** : MENJ, DEPP – SSA Rectorat de la Guyane.